

**DÉCLARATION STATUTAIRE**  
**MISE EN CANDIDATURE POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ACPS**

En matière de mise en candidature aux élections du Conseil d'administration (CA) de l'Association canadienne de parachutisme sportif, ci-après dénommée « ACPS ».

Je, \_\_\_\_\_, DÉCLARE SOLENNELLEMENT QUE:

- 1) Je désire être élu en tant qu'administrateur du CA de l'ACPS, dans le cadre des élections qui se tiendront à **l'assemblée générale annuelle le 18 mars 2023.**
- 2) Je suis qualifié pour un poste d'administrateur de l'ACPS pour les raisons suivantes :
  - a. J'ai au moins dix-huit (18) ans;
  - b. J'ai la capacité de conclure des marchés;
  - c. Je n'ai pas été déclaré incapable par un tribunal au Canada ou dans un autre pays;
  - d. Je n'ai pas le statut de failli;
  - e. Je possède une ou plusieurs des aptitudes et compétences définies à la section 4.3 du MIP 3;
  - f. Je suis un participant enregistré en règle de l'ACPS.

3) Voici mes renseignements personnels :

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom(s) : \_\_\_\_\_

N° de rue : \_\_\_\_\_ App. : \_\_\_\_\_ Nom de rue : \_\_\_\_\_

Ville : \_\_\_\_\_ Province : \_\_\_\_\_ Code postal : \_\_\_\_\_

Téléphone : (\_\_\_\_) \_\_\_\_\_ Travail : (\_\_\_\_) \_\_\_\_\_ Cellulaire : (\_\_\_\_) \_\_\_\_\_

N° d'affiliation ACPS: \_\_\_\_\_ Date d'expiration : (MM/JJ/AAAA) : \_\_\_\_\_

**J'ai lu et je comprends les conditions de la section 4 du MIP3 (mars 2020) et JE FAIS CETTE DÉCLARATION SOLENNELLE, la croyant consciencieusement vraie et sachant qu'elle a la même et force et le même effet que si elle était faite sous serment et en vertu de la « LOI SUR LA PREUVE AU CANADA ».**

\_\_\_\_\_  
Signature du candidat

Déclaré devant moi à :

Heure : (HH :MM) \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_ Prov. : \_\_\_\_\_

Cette mise en candidature :

1. a reçu l'appui de cinq (5) participants enregistrés;
2. est étayée par des éléments de preuve quant aux aptitudes et compétences définies à la section 4.3 du MIP 3;
3. a été soumise au siège social de l'ACPS au plus tard le **1 février 2023**. Dans le but de distribuer ce nomination aux membres, il serait bon de le soumettre avant **le 29 janvier 2023**.

Les cinq (5) participants enregistrés suivants appuient cette mise en candidature :

1. \_\_\_\_\_ n° ACPS \_\_\_\_\_  
(nom) Signature
2. \_\_\_\_\_ n° ACPS \_\_\_\_\_  
(nom) Signature
3. \_\_\_\_\_ n° ACPS \_\_\_\_\_  
(nom) Signature
4. \_\_\_\_\_ n° ACPS \_\_\_\_\_  
(nom) Signature
5. \_\_\_\_\_ n° ACPS \_\_\_\_\_  
(nom) Signature

Canadian Sport Parachuting Assoc.  
Assoc. Canadienne de Parachutisme Sportif

A.C.P.S.